



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

Association COMITE DEPARTEMENTAL
DU LOT DE LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER

28 Boulevard Gambetta
46000 CAHORS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT
A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres de l'Association LE COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association **LE COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble ;
- Nous avons également vérifié les informations reprises dans le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public des points 4.1 et 4.7 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 07 avril 2023

SODECAL AUDIT



Thierry MARTY
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 784.37	(18 471.00)	2 313.37	638.83
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	20 784.37	(18 471.00)	2 313.37	638.83
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	300.00		300.00	
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300.00		300.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	21 084.37	(18 471.00)	2 613.37	638.83

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	2 242.13		2 242.13	1 800.00
CRÉANCES	12 200.22		12 200.22	25 041.29
Créances clients, usagers et comptes rattachés	394.60		394.60	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 805.62		11 805.62	25 041.29
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	360 822.72		360 822.72	212 919.76
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	360 822.72		360 822.72	212 919.76
Charges constatées d'avance	1 360.00		1 360.00	2 175.13
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	376 625.07		376 625.07	241 936.18

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	397 709.44	(18 471.00)	379 238.44	242 575.01

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	184 194.25	150 273.68
Réserves statutaires ou contractuelles	159 194.25	150 273.68
Réserves pour projet de l'entité	25 000.00	
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	112 249.40	33 920.57
Situation nette (sous total)	296 443.65	184 194.25
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	296 443.65	184 194.25
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	36 000.00	1 463.43
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	36 000.00	1 463.43
Provisions pour risques	77.70	21.00
Provisions pour charges	11 503.00	13 831.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	11 580.70	13 852.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	29 993.34	28 065.33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 300.31	21 919.67
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	6 571.03	5 869.34
Dettes fiscales	122.00	98.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 000.00	178.32
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	5 220.75	15 000.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	35 214.09	43 065.33
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	379 238.44	242 575.01

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	15 432.00	16 048.00	(616.00)	-3.84 %
Ventes de biens et services	15 648.81	10 753.84	4 894.97	45.52 %
Ventes de biens	2 198.70	2 242.80	(44.10)	-1.97 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	13 450.11	8 511.04	4 939.07	58.03 %
. dont parrainages	1 418.50	588.10	830.40	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 183.00	1 474.00	709.00	48.10 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	217 694.94	184 098.16	33 596.78	18.25 %
Dons manuels	209 841.94	173 832.16	36 009.78	20.72 %
Mécénats	7 853.00	10 266.00	(2 413.00)	-23.50 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	333 757.01	95 497.05	238 259.96	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	2 328.00		2 328.00	
Utilisations des fonds dédiés	1 463.43	600.92	862.51	
Autres produits	3.09	5.46	(2.37)	-43.41 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	588 510.28	308 477.43	280 032.85	90.78 %
Achats de marchandises	163.75	237.05	(73.30)	-30.92 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	124 018.14	101 145.54	22 872.60	22.61 %
Aides financières	240 951.09	102 545.89	138 405.20	
Impôts, taxes et versements assimilés	271.87	254.00	17.87	7.04 %
Salaires et traitements	51 500.77	46 525.51	4 975.26	10.69 %
Charges sociales	9 446.96	8 868.16	578.80	6.53 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	498.50	1 878.84	(1 380.34)	-73.47 %
Reports en fonds dédiés	36 000.00		36 000.00	
Autres charges	15 044.95	13 545.99	1 498.96	11.07 %
CHARGES D'EXPLOITATION	477 896.03	275 000.98	202 895.05	73.78 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	110 614.25	33 476.45	77 137.80	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 235.11	444.12	790.99	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 235.11	444.12	790.99	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 235.11	444.12	790.99	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	111 849.36	33 920.57	77 928.79	
Sur opérations de gestion	400.04		400.04	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	400.04		400.04	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	400.04		400.04	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	590 145.43	308 921.55	281 223.88	91.03 %
TOTAL DES CHARGES	477 896.03	275 000.98	202 895.05	73.78 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	112 249.40	33 920.57	78 328.83	
Dons en nature	160.58		160.58	
Prestations en nature	200.00	200.00		0.00 %
Bénévolat	54 423.85	34 837.60	19 586.25	56.22 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 784.43	35 037.60	19 746.83	56.36 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	160.58		160.58	
Prestations en nature	200.00	200.00		0.00 %
Personnel bénévole	54 423.85	34 837.60	19 586.25	56.22 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 784.43	35 037.60	19 746.83	56.36 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	12
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1	Tableau de variation	13
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	13
3.2.5	<i>Dettes</i>	13
3.2.5.1	Etat des échéances	13
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	14
	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	16
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	16
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie	17
4.2.1.4	Mécénat.....	17
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public.....	17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	17
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	17
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	18
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	18

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	19
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Les quotes-parts de legs perçues (242 116 €, montant largement supérieur aux prévisions), ont entraîné une augmentation notable des dépenses en missions sociales, en particulier dans le domaine des subventions à la recherche : 228 548 € versés aux équipes de recherche nationale en 2022, contre 90 654 € en 2021. Malgré cet effort d'engagements, en fonction des incertitudes de la générosité de fin d'année eu égard à la crise géopolitique et à l'intérêt des donateurs pour d'autres associations, l'année s'achève avec un excédent de résultat de 112 249,40 €.

Le Conseil d'administration a mené une longue réflexion concernant l'opportunité d'un achat immobilier pour le siège social du Comité départemental (actuellement hébergé en location).

L'assemblée générale supplémentaire du 22 novembre a ainsi approuvé à l'unanimité l'achat à la MAE (Mutuelle assurance de l'éducation) d'un local situé dans un ensemble immobilier sis 114 rue Denis Forestier, 46000 Cahors, d'une superficie d'un are 70 centiare. Ce lot fait partie d'une copropriété. Le montant est de 70.000 € hors frais notariaux et annexes.

Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association :

Signature le 11 janvier 2023 du compromis de vente devant se concrétiser au cours du 2^{ème} trimestre 2023 après apurement des délais de préemption.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

Sans objet (Comités RUP et MUP).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 668	2 116	0	20 784
Immobilisations financières				
Total	18 668	2 116	0	20 784

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	2 116	0
Ordinateur DELL Latitude 3520	989	
Ordinateur DELL Optiplex 5000 SFF	1 127	
Immobilisations financières	0	0
Total	2 116	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	18 029	442		18 471
Amort.Immobilisations financières				
Total	18 029	442	0	18 471

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	0	300		300
Total	0	300	0	300

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Sans objet.

Rubriques	Montant souscription	Durée	Montant 31/12
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	300	300	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	395	395	
→ Autres Créances	11 806	11 806	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	1 360	1 360	
Total	13 861	13 861	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	50 433	
Livrets et comptes épargne	253 953	
Comptes à terme	50 000	100
Total	354 386	100

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ avoir à recevoir BNP	0	1 723
Créances clients et comptes rattachés		
→ refacturations au Siège	395	0
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ quote part de legs à recevoir du Siège	0	13 163
→ dons à recevoir	1 427	383
→ dons à recevoir du Siège (CB, préel auto)	10 378	8 772
→ mécénat à recevoir (Caisse d'Epargne)	0	1 000
Disponibilités		
→ chèques à encaisser	6 249	4 353
Total	18 449	29 394

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
assurance locaux (MMA)	231	227
assurance (Jurifisc)	400	400
locations mobilières (BNP Paribas)	292	452
titres restaurant (Up)	120	64
timbres	317	997
fournitures de bureau (Hyperburo)	0	35
Total	1 360	2 175

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	150 274	8 920	8 217	8 920	8 217			159 194
→ Fonds de réserve missions sociales		25 000	23 027	25 000	23 027			25 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice 2021	33 920					33 920	31 244	0
Excédent ou déficit de l'exercice 2022				112 249	111 276			112 249
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	184 194	33 920	31 244	146 169	142 520	33 920	31 244	296 443

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		37 875	1 463	36 000	1 463	36 000
assoc. SC Gourdon Athlé / APA sur le gourdonnais	2019	1 875	1 275	0	1 275	0
La Truite Dorée / APA	2020		188	0	188	0
association ALOCASIA	2022	36 000		36 000	0	36 000
Sous-Total "Dons"		37 875	1 463	36 000	1 463	36 000
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes :		0	0	0	0	0
Total		37 875	1 463	36 000	1 463	36 000

A noter : une réaffectation accordée par l'association SCGA a permis l'utilisation du fonds dédié constitué en 2019, ainsi le fonds a été affecté et utilisé pour la recherche.

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Sans objet (Comités RUP et MUP)

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	21	57		78
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	13 831		2 328	11 503
Total	13 852	57	2 328	11 581

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 300	21 300		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 693	6 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 000	2 000		
Produits constatés d'avance	5 221	5 221		
Total	35 214	35 214	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	0	254
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	0	254
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	6 693	5 713
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 491	740
→ Caisse de retraite	1 083	943
→ Caisse de prévoyance	558	540
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 927	2 856
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	512	536
→ Prélèvement à la source	122	98
Total	6 693	5 967

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	21 300	21 920
→ Facture non parvenue : Sodecal Audit	3 780	3 600
→ Factures non parvenues : prestataires en soins de support	0	540
→ Facture non parvenue : La Poste	287	258
→ Facture non parvenue : BNP Paribas	0	1 436
→ Facture non parvenue : Toshiba	1	0
→ Facture non parvenue : Orcom (ex Quercy Gestion)	602	0
→ Factures non parvenues : Siège (marketing)	15 256	15 316
→ Fournisseurs : Orange	0	60
→ Fournisseurs : Orange BS	36	18
→ Fournisseur : BNP Paribas	0	452
→ Fournisseur : prestataire en soins de support	0	240
→ Fournisseur : Quercy contacts	85	0
→ Fournisseur : Ibso	35	0
→ Fournisseur : Siège	1 217	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	2 000	0
→ Charge à payer : subvention ASP 46	2 000	
Total	23 300	21 920

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

CROD : EMPLOIS

26/02/2023 - 16:42				
REPORTING - COMITÉ DU LOT	Déciembre 2022	Déciembre 2021		
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	334 932,36	306 895,52	173 634,55	169 975,55
1.1 Réalisées en France	334 932,36	306 895,52	173 634,55	169 975,55
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	103 760,52	91 410,77	80 309,95	77 920,95
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	231 171,84	215 484,75	93 324,60	92 054,60
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 443,28	44 858,27	43 183,93	43 183,93
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	45 443,28	44 858,27	43 183,93	43 183,93
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 463,69	50 302,40	56 803,50	54 255,04
3.1 Frais d'information et de communication	7 254,51	7 254,51	5 987,57	5 987,57
3.2 Frais de fonctionnement	53 660,26	42 498,97	50 139,50	47 591,04
3.3 Autres charges	548,92	548,92	676,43	676,43
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	56,70	56,70	1 379,00	1 379,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	36 000,00	36 000,00		
TOTAL CHARGES	477 896,03	438 112,89	275 000,98	268 793,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	112 249,40		33 920,57	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Déciembre 2022	Déciembre 2021		
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	38 484,40	38 484,40	19 134,40	19 134,40
Réalisées en France	38 484,40	38 484,40	19 134,40	19 134,40
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 701,75	13 701,75	14 603,46	14 603,46
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 598,28	2 598,28	1 299,74	1 299,74
TOTAL	54 784,43	54 784,43	35 037,60	35 037,60

CROD : RESSOURCES

26/02/2023 - 16:42

 REPORTING - COMITÉ DU LOT	Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-545 597,82	-545 597,82	-299 437,07	-299 437,07
1.1 Cotisations sans contrepartie	-15 432,00	-15 432,00	-16 048,00	-16 048,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-217 694,94	-217 694,94	-184 098,16	-184 098,16
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-312 470,88	-312 470,88	-99 290,91	-99 290,91
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-38 573,18		-7 409,56	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 418,50		-588,10	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-36 751,55		-6 804,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-403,13		-17,46	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-2 183,00		-1 474,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-2 328,00	-2 328,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-1 463,43	-1 463,43	-600,92	-600,92
TOTAL	-590 145,43	-549 389,25	-308 921,55	-300 037,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 784,43	-54 784,43	-35 037,60	-35 037,60
Bénévolat	-54 423,85	-54 423,85	-34 837,60	-34 837,60
Prestations en nature	-200,00	-200,00	-200,00	-200,00
Dons en nature	-160,58	-160,58		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-54 784,43	-54 784,43	-35 037,60	-35 037,60

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Sans objet (concerne les comités RUP).

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mé-cénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Manifestations	8 181	5 159
Ventes (dont Vivre)	350	903
Prestations et autres ventes	307	
Activité de récupération (verre : Syded)	4 215	4 012
Autres produits affectés aux missions sociales	1 178	80
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a)	1 235	444
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	54 889	26 985
Quote-part de générosité reçue du Siège (legs)	242 116	61 708
Total	312 471	99 290

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits d'activités annexes et prestations	3	17
Produits exceptionnels (aide financière non encaissée)	400	
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public (redevance d'actifs incorporels, loyers, plus/moins values cessions de ces actifs)		
Total	403	17

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 463	601
Total	1 463	601

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie actuellement par 5 clés et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'administration en date du 21/09/2021 :

- Clé 1 : masse salariale, confère le & suivant.
- Clé 2 : en fonction de l'utilisation effective selon relevés usuels (affranchissements, frais du photocopieur, certaines fournitures administratives).
- Clé 3 : prise en compte de l'ensemble de l'activité au siège à Cahors : 20% en prévention, 20 % en actions pour les personnes malades, 20 % en traitement des dons, 40 % en fonctionnement (loyer, prestation ménage, téléphone, certains amortissements, autres fournitures administratives, ...)
- Clé 4 : répartition en fonction de la superficie, puis de l'activité (concerne l'assurance des locaux).
- Clé 5 : suivant les données fournies par le Siège - concerne la cotisation statutaire : pour 2022 la répartition est la suivante :

ACTIONS	TAUX
Action en direction des malades	15%
Action de prévention	7%
Action de formation	1%
Action en direction des chercheurs	28%

ACTIONS (suite)	TAUX
Autres actions	3%
Frais de recherche de fonds	19%
Fonctionnement	27%

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Prestations (ménage)	290	145	290	725
Petit matériel	158	79	157	394
Fournitures administratives	527	205	304	1 036
Autres fournitures	29	14	29	72
Loyers Cahors	2 842	1 421	2 842	7 105
Location photocopieur	862	73	908	1 843
Maintenance photocopieur	89	7	123	219
Assurances (locaux et protection juridique)	530	125	433	1 088
Réceptions	59	25	84	168
Affranchissement	246	3 030	431	3 707
Téléphonie	231	116	231	578
Liaisons informatique (Zoom)	47	24	47	118
Cotisation statutaire à la fédération	8 054	2 834	4 027	14 915
Amortissements	177	88	177	442
Total	14 139	8 186	10 083	32 410

Les frais de personnel de fonctionnement quant à eux sont répartis en fonction du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Le décompte des temps passés est adossé à un support Excel de répartition des tâches, tenu au jour le jour. Cette méthodologie, adossée à une réalité de terrain a été validée par le conseil d'administration du 7/12/2010 et confirmée par les CA du 17/12/2020 et du 21/09/2021. Ce dernier CA a également validé la répartition des congés payés, de la cotisation formation professionnelle continue, de la cotisation à la médecine du travail, des titres restaurants, et de l'assurance protection juridique en fonction de la répartition propre à chaque salariée (le calcul étant fait en fin d'année).

Le CA du 5 avril 2023 qui arrête les comptes 2022 a validé les taux d'affectation suivants pour 2022 (présentés sous forme de synthèse des 2 salariées) :

Rubriques (salaires et charges)	Exercice 2022 %	Exercice 2022 (€)	Exercice 2021 %	Exercice 2021 (€)
Actions pour les personnes malades	14,3%	8 792	13,7%	7 985
Actions d'information, de prévention et de dépistage	6,8%	4 177	4,0%	2 341
Actions de formation	0,1%	47	0,3%	178
Actions de recherche	1,0%	631	0,5%	298
Actions de société et politique de santé	0,3%	159	0,2%	106
Frais d'appel aux dons et legs	11,4%	7 165	13,1%	7 854
Frais de fonctionnement (dont communication)	66,1%	40 249	68,2%	36 886
Total	100,0%	61 220	100,0%	55 648

A noter : les valeurs **en pourcentages** du tableau représentent la répartition **en cumul** des salaires des deux secrétaires avec charges patronales, avant répartition des autres charges diverses de personnel. Elles peuvent donc légèrement varier en comparaison des **montants en euros** qui représentent l'ensemble des charges de personnel (incluant le salaire d'un intermittent).

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les personnes malades	81 219	63 885
Actions d'information, prévention, dépistage	16 500	10 425
Actions de formation	575	1 099
Actions de recherche	4 852	4 215
Actions autres	615	686
Total	103 761	80 310
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les personnes malades	2 624	2 671
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	228 548	90 654
Actions autres	0	0
Total	231 172	93 325

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	7 255	5 988
Frais de gestion	48 504	45 228
Frais de formation administrative	973	177
Impôts et taxes	156	173
Cotisation statutaire 10% à la fédération	4 027	4 561
Charges financières	372	287
Dotations aux amortissements	177	390
Total	61 464	56 803

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	36 000	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	36 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	54 424	34 838
Prestation	Tarif négocié	200	200
Dons en nature		160	0
Total		54 784	35 038

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	164										164
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	71 782				35 236		17 000				124 018
Aides financières	9 779	231 172									240 951
Impôts, taxes et versement assimilés	62				30		180				272
Salaires et traitements	11 771				5 897		33 833				51 501
Charges sociales	1 973				1 238		6 236				9 447
Dotations aux amortissements et dépréciations	177				88		177				441
Dotations aux provisions								57			57
Reports en fonds dédiés									36 000		36 000
Autres charges	8 054				2 954		4 037				15 045
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	103 761	231 172	0	0	45 443	0	61 463	57	0	36 000	477 896

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			120	40	160
Prestations de services			200		200
Personnel bénévole	38 485		13 381	2 558	54 424
TOTAL	38 485	0	13 701	2 598	54 784

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	3 780
Autres missions	
Total	3 780

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Aide financière 2021 non encaissée	400
Total	400
Charges exceptionnelles	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Tableaux pages suivantes : CER emplois page 25 / CER ressources page 26.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	046 - COMITÉ DU LOT	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		306 895,52	169 975,55
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>306 895,52</i>	<i>169 975,55</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>91 410,77</i>	<i>77 920,95</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		70 174,69	61 585,37
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		15 194,05	10 335,87
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		575,02	1 099,23
Actions de société et politique de santé		614,51	685,51
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 852,50	4 214,97
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>215 484,75</i>	<i>92 054,60</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		2 623,60	2 670,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		212 861,15	89 384,00
Programmes nationaux		212 861,15	89 384,00
Programmes régionaux et départementaux			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		44 858,27	43 183,93
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>44 858,27</i>	<i>43 183,93</i>
Frais d'appel de dons		25 528,25	24 372,36
Frais d'appel des legs		580,01	448,80
Frais traitements des dons		15 768,77	14 386,54
Frais de traitements des legs		108,00	185,28
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		2 873,24	3 790,95
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		50 302,40	54 255,04
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>7 254,51</i>	<i>5 987,57</i>
Frais d'information et de communication externe		5 057,92	4 606,12
Frais d'information et de communication interne		2 196,59	1 381,45
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>42 498,97</i>	<i>47 591,04</i>
Frais de gestion		37 342,99	42 679,83
Formation administrative		973,12	176,83
Impôts et taxes		156,04	173,56
Cotisation statutaire 10%		4 026,82	4 560,82
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>548,92</i>	<i>676,43</i>
Charges financières		372,20	286,80
Dotations aux amortissements		176,72	389,63
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		402 056,19	267 414,52
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		56,70	1 379,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		36 000,00	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		111 276,36	31 244,47
TOTAL		549 389,25	300 037,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	38 484,40	19 134,40
<i>Réalisées en France</i>	<i>38 484,40</i>	<i>19 134,40</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 701,75	14 603,46
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 598,28	1 299,74
TOTAL	54 784,43	35 037,60

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	1 463,43	600,92
=+Report	36 000,00	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	34 536,57	600,92

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-545 597,82	-299 437,07
1.1 Cotisations sans contrepartie		-15 432,00	-16 048,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-217 694,94	-184 098,16
Dons manuels non affectés		-157 791,24	-155 139,65
Dons manuels affectés		-52 050,70	-18 692,51
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-7 853,00	-10 266,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-312 470,88	-99 290,91
Manifestations		-8 180,60	-5 158,81
Ventes (dont abonnement à vivre)		-350,00	-902,50
Prestations et autres ventes		-306,60	
Activités de récupération		-4 214,61	-4 012,43
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 178,50	-80,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 235,11	-444,12
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-297 005,46	-88 693,05
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-2 328,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-1 463,43	-600,92
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-1 463,43	-600,92
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-549 389,25	-300 037,99
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-549 389,25	-300 037,99

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	178 804,87	147 060,56
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	111 276,36	31 244,47
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	441,80	499,84
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	290 523,03	178 804,87

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-54 423,85	-34 837,60
Prestations en nature	-200,00	-200,00
Dans en nature	-160,58	
TOTAL	-54 784,43	-35 037,60

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009.

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2017	Meuble cubes effet chêne	453			453	23	23
2020	UC Dell Optipex 5080	1 198			1 198	401	401
2022	PC DELL Latitude 3520 PO	989			989	16	16
2022	PC DELL Optiplex 500	1 127			1 127	2	2
Total		3 767	0	0	3 767	442	442

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Sans objet.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	21			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	13	305,5	0,19	4 978
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....)		1169	0,71	19 102
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...		1087	0,66	17 651
Organisation de manifestations	24	509	0,31	8 403
Communication, démarches auprès des médias		114	0,07	1 873
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres (dont réunion hebdo de coordination, formations, soc. pol. de santé)		150,5	0,09	2 417
Total	(58)	3 335	2,03	54 424

- (1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 h. hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures / 1645 heures)
- (2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire X nbre heure), ou renseigné par le calcul de GABES.

A noter : le module GABES a pris en compte les différentes augmentations du SMIC en 2022.
 Nombre de bénévoles intervenant sur les différentes actions du comité : 37 personnes (13 « administratifs » et 24 « de terrain »). Certains administrateurs sont bénévoles de terrain ou administratifs, et dans ce cas ces personnes sont décomptées 2 fois (colonne nombres de personnes) : 16 personnes sont concernées.
 Ainsi le nombre de personnes physiques intervenant en tant qu'administrateur ou en tant que bénévole s'élève à 42 personnes.

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 216	1,8
Total	2	3 216	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	1 305 50
	Total	1 355

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité (uniquement dans le cadre de la mission d'administrateur).

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1929 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.